INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS

No de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 7 juillet 2014, 19h30, à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Denise Jolin	Conseillère	siège no 5
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon. Assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale et Mme Darquise Bélanger secrétaire-trésorière.

Absent	M. Kim Bégin-Cossette	Conseiller	siège no 1

Présence d'aucun citoyen.

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 2 juin, séance extraordinaire du 9 juin 19h30 et ajournement du 9 juin 2014.
4. Etat financier mai 2014
5. Dépenses
6. **Correspondances**
   - 6.1 Accusé réception demande d'aide au programme «Amélioration du réseau routier municipal» M. François Gendron.
   - 6.2 Rapport annuel 2013 de la SOPFIM
   - 6.3 Agence de la santé document préventif sur la chaleur accablante et exercices physiques
   - 6.4 Aménagement Paysager Mercier (excavation de fosse funéraire 2014, 205$+tx)
   - 6.5 Règlement MRC implantation d'éoliennes
7. Période de questions
8. **Comptabilité & employés**
   - 8.1 Soumission et achat d'un ordinateur
   - 8.2 Ouverture des soumissions pour la vente des ponceaux de ciment
   - 8.3 Bassin Versant du lac Abitibi (offre d'une présentation 200$) à suivre
   - 8.4 Bassin Versant Abitibi-Jamésie (adhésion gratuite)
   - 8.5 Groupe ULTIMA assurance La Municipale (9461$)
   - 8.6 Formation Code de construction du Québec (inspecteur) à suivre
   - 8.7 Plan de développement de la municipalité
   - 8.8 Soumissions Jubé église nouvelle demande
   - 8.9 Subvention du Golf Beattie La Sarre 1000$ et autorisation Brunch 15$ le 5 juillet 9h à La Sarre
   - 8.10 Deloitte (9083.03$ rapport financier 1092.26$ Recyc-Québec)
   - 8.11 MRC Quote-part diverses 15 522.23$ matières résiduelles 4 551.13$
9. **Lots**
   - 9.1 Autoriser le maire à signer entente avec le Groupe Forestier Coopératif Abitibi
   - 9.2. Acceptation du projet lot 36 rang 7
     - 9.2.1. Autorisation signatures maire et dg
     - 9.2.2. Paiement reprise du lot
   - 9.3 Demande de dérogation pour céder une partie terrain chemin Héron Bleu
10. **Chemins**
    - 10.1 Demande d'aide chemin privé collectif (chemin des Mésanges)
    - 10.2 Vérification des ponceaux chemin Coin St-Pierre envoyez soumissions
    - 10.3 Soumission pour la coupe de branches
    - 10.4 Soumissions pour pontage ponts coin St-Pierre et Côte-à-Greffard
    - 10.5 Coût et autorisation pour coupe de branche à Roquemaure
11. **Dossiers en suspend**
    - 11.1 Morneau Shepell Mutuelle de Prévention (CSST) 123.18$
    - 11.2 Chiens errants
12. **Divers**
    - 12.1 Appuie municipalité de Palmarolle (internet haute vitesse)
    - 12.2 Déplacement de la séance 4 août au 11 août
    - 12.3 Fermeture du bureau vacance d'été (20 juillet au 4 août inclus.)
    - 12.4 Promotion Immobilière
13. **Varia**
    - 13.1 Panneau d'information à l'entrée municipale
    - 13.2 Réparation chemin du Pouce et de la Scierie
    - 13.3 Vente du lot 20 A rang 7 à Mme Stéphanie Sénéchal
14. **Dates prochaines réunion**
    - Renégociation contrat pompier Gallichan 14 juillet, 8h am à Rapide-Danseur
    - 7 août séance de travail
    - 11 août séance du conseil
15. **Période de questions**
16. **Fermeture de l'assemblée**

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

2014-07-190
No de résolution ou annotation

IL EST PROPOSÉ par Mme. Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉ.

3. **Lecture et adoption des procès-verbaux du 2 juin, séance extraordinaire du 9 juin 19h30 et ajournement du 9 juin 2014**

2014-07-191

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2014 soit accepté tel que présenté;

ADOPTÉ.

2014-07-192

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2014 soit accepté tel que présenté;

ADOPTÉ.

2014-07-193

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2014 soit accepté tel que présenté;

ADOPTÉ.

4. **État financier mai 2014**

Des revenus de 61 367.00$ et des dépenses de 45 240.08$ ont été enregistrés pour mai 2014.

5. **DÉPENSES**

2014-07-194

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, en date du 7 juillet 2014 et pour la période du 1er au 30 juin 2014, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	6 924.82$,
la rémunération des élus :	1 388.23$,
les dépenses faites par paiements préautorisés :	4 410.94$,
les dépenses payées dans le mois	142.00$,
les dépenses de juin à payer en juillet	26 509.23$,
les dépenses de juillet à payer en juillet	34 543.59$,

le tout représentant un total de 73 918.81$ la directrice générale/secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionné.

ADOPTÉ.

6. **CORRESPONDANCE**

6.1 **Accusé réception demande d'aide au programme «Amélioration du réseau routier municipal» M. François Gendron**

Nous avons reçu un accusé réception de notre demande d'aide au programme : «Amélioration du réseau routier municipal» demandé à M. François Gendron.

6.2 **Rapport annuel 2013 de la SOPFIM**

Dépôt du rapport annuel 2013 de la SOPFIM

6.3 **Agence de la santé document préventif sur la chaleur accablante et exercices physiques**

Nous avons reçu des informations à faire suivre à nos employés sur la chaleur accablante.

6.4 **Aménagement Paysager Mercier (excavation de fosse funéraire 2014, 205$ plus taxes)**

Nous avons reçu l'information d'Aménagement Paysager Mercier que les coûts d'excavation d'une fosse funéraire pour 2014 sera de 205.00$ plus taxes.

6.5 **Règlement MRC implantation d'éolienne**

Présentation du règlement 01-2014 : Règlement de modification du Règlement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes.

7. PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question.

8. COMPTABILITÉ & EMPLOYÉS

8.1 **Soumission et achat d'un ordinateur**

ATTENDU QUE nous avions demandé deux soumissions pour l'achat d'un ordinateur pour le bureau de la directrice-générale et de l'inspecteur;

ATTENDU QUE l'ordinateur en place ne fonctionnait plus;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est parvenue d'Infogénie de Rouyn-Noranda;

EN CONSÉQUENCE

2014-07-195 IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Jolin, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal accepte la soumission la plus basse soit celle d'Infogénie de Rouyn-Noranda;

ADOPTÉ.

8.2 **Ouverture des soumissions pour la vente des ponceaux de ciment**

ATTENDU QU' un avis public a été affiché pour la vente des ponceaux de ciment suite à la demande de citoyens;

ATTENDU QUE aucun citoyen n'a démontré son intérêt pour l'achat de ces ponceaux lors de l'affichage;

EN CONSÉQUENCE

2014-07-196 IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'avis public soit de nouveau fait mais par média-poste en même temps que la fermeture du bureau, fermeture des ponts et changement de la séance du 4 août pour le 11 août;

ADOPTÉ.

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

INITIALES DU MAIRE
AdS
RS
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

8.3 **Bassin Versant du lac Abitibi (offre (d'une présentation 200$)**

ATTENDU QUE le Bassin Versant du lac Abitibi veut offrir aux résidents une présentation sur l'utilisation des produits ménagers sécuritaire pour l'environnement et la santé;

ATTENDU QUE cette présentation est offerte pour 200$ en vue de défrayer les honoraires de la conférencière et la publicité;

ATTENDU QU' il est possible de partager les coûts avec d'autres municipalités voisines;

EN CONSÉQUENCE

2014-07-197 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité demande aux municipalités voisines leur intérêt pour une telle présentation;

QUE les coûts soient partagés entre les municipalités participantes;

QUE la municipalité de Rapide-Danseur soit l'hôtesse pour cette conférence;

ADOPTÉ.

8.4 **Bassin Versant Abitibi-Jamésie (adhésion gratuite)**

ATTENDU QUE l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie offre son adhésion gratuitement;

ATTENDU QUE les membres réguliers sont éligibles comme administrateurs de la Corporation et ont le droit de participer à toutes les activités, de recevoir les avis de convocation aux assemblées des membres, d'assister, de demander parole et de voter aux assemblées;

EN CONSÉQUENCE

2014-07-198 IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité s'inscrive comme membre de l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jémasie gratuitement;

ADOPTÉ.

8.5 **Groupe ULTIMA assurance La Municipale (9461$)**

ATTENDU QUE l'assurance prend fin au 30 juillet 2014 et se renouvelle au coût de 9 461.00$;

ATTENDU QUE le conseil veut rencontrer Mme Odette Bégin la responsable du dossier de la municipalité pour quelques éclaircissements sur la police;

ATTENDU QUE la rencontre aura lieu en août prochain;

EN CONSÉQUENCE

2014-07-199 IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice envoie le paiement pour le renouvellement de l'assurance du Groupe ULTIMA tel que présenté sur la facture de renouvellement soit 9 461.00$;

QU' une rencontre soit prévue avec la responsable du dossier de la municipalité pour discuter de l'assurance;

ADOPTÉ.

8.6 **Formation Code de construction du Québec (inspecteur)**

À SUIVRE.

8.7 **Plan de développement de la municipalité**

À SUIVRE.

8.8 **Soumissions Jubé de l'église nouvelle demande**

ATTENDU QUE des soumissions avaient été envoyées pour le renforcement du jubé de l'église;

ATTENDU QUE les soumissionnaires disent ne pas avoir eu assez de temps pour compléter leur soumission adéquatement dû au manque de temps accordé;

ATTENDU QUE les soumissionnaires n'ont pas retourné leur soumission dans les délais demandés;

ATTENDU QUE nous avons demandé au Conseil du Patrimoine Religieux du Québec une prolongation pour l'exécution des travaux;

EN CONSÉQUENCE

2014-07-200 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QU' un délai supplémentaire jusqu'au 11 août 2014 à 14 heures soit accordé aux soumissionnaires pour déposer leur soumission au bureau municipal;

ADOPTÉ.

8.9 **Subvention du Golf Beattie La Sarre 1000$ et autorisation Brunch**

ATTENDU QUE le golf Beattie de La Sarre en collaboration avec Hecla s'unissent pour remettre des bourses à des municipalités dans le cadre du sport et loisir;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur a été choisie pour recevoir une bourse de 1 000$;

ATTENDU QUE la remise de cette bourse se fait lors d'un brunch qui a lieu le samedi 5 juillet, 9h30 au club de golf Beattie de La Sarre;

EN CONSÉQUENCE

2014-07-201 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale et la directrice adjointe soient autorisées à aller chercher cette bourse;

QUE le brunch de chacune soit remboursé ainsi que les frais de déplacement;

ADOPTÉ

8.10 **Deloitte (9083.03$ rapport financier 1092.26$ Recyc-Québec)**

ATTENDU QUE Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. fait le rapport financier de la municipalité de Rapide-Danseur et que la deuxième facturation au montant de 9 083.03$ est à payer;

ATTENDU QUE Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. fait la reddition de compte pour Recyc-Québec pour un coût de 1092.26$;

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

EN CONSÉQUENCE

2014-07-202 IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le paiement de 10 175.29$ pour ces deux factures soit fait à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.;

ADOPTÉ.

8.11 **MRC Quote-part diverses 15 522.23$ matières résiduelles 4 551.13$**

2014-07-203 IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le paiement des Quote-part diverses au montant de 15 522.23$ et le montant de 4 551.13$ pour les matières résiduelles soient payé à la MRC d'Abitibi-Ouest;

ADOPTÉ.

9. **Lots**

9.1 **Autoriser le maire à signer l'entente avec le Groupe Forestier Coopératif Abitibi**

ATTENDU QUE le Groupe Forestier Coopératif Abitibi a rencontré le conseil lors d'une réunion de travail;

ATTENDU QUE le conseil a pris de nouvelles ententes pour ne pas avoir de pertes financières à la fin de l'année;

EN CONSÉQUENCE

2014-07-204 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le maire M. Alain Gagnon soit autorisé à signer la nouvelle entente entre la municipalité et le Groupe Forestier Coopératif Abitibi;

ADOPTÉ.

9.2 **Acceptation du projet lot 36P rang 7 Hébécourt**
9.2.1 Autorisation signatures maire et directrice générale
9.2.2 Paiement reprise du lot

ATTENDU QUE selon la résolution #2014-04-117 la municipalité a mandaté le notaire Guy Bourget pour procéder à la rétrocession du lot 36P rang 7 du canton Hébécourt;

ATTENDU QUE le notaire Bourget nous a présenté le projet de reprise de ce lot;

ATTENDU QUE le maire M. Alain Gagnon et la directrice générale Mme Lucie Gravel doivent signer cette entente entre les deux parties;

ATTENDU QUE la municipalité devra rembourser au propriétaire de ce lot le montant versé par le 1e acquéreur lors de l'achat du lot;

EN CONSÉQUENCE

2014-07-205 IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D'autoriser le projet de rétrocession du lot 36P rang 7 du canton Hébécourt et d'autoriser le maire M. Alain Gagnon et la directrice générale Mme Lucie Gravel à signer l'acte notarié;

D'autoriser le paiement de 6 373.00$, cette somme représente le prix de vente payé lors de la vente de la municipalité au 1e acquéreur;

ADOPTÉ.

9.3 **Demande d'autorisation pour céder une partie terrain ch. Héron Bleu**

Le propriétaire du lot 59 N-6 rang 7 du canton Hébécourt désire céder 15 pieds de façade au propriétaire 59B-P rang 7 du canton Hébécourt. Selon les inspections faites par notre inspecteur cette cession ne contrevient à aucun règlement municipal. Vérifier si besoin de données techniques et si légal de faire ça.

À SUIVRE.

10 **Chemins**

10.1 **Demande d'aide chemin privé collectif (chemin des Mésanges)**

ATTENDU QUE la municipalité a un programme d'aide pour les chemins privés collectifs;

ATTENDU QUE le chemin des Mésanges veut profiter de cette aide;

EN CONSÉQUENCE

2014-07-206 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la dépense de 1 174.35$ soit acceptée pour le chemin des Mésanges et de leur facturer 40% des dépenses comme prévu dans l'entente du programme d'aide pour les chemins privés collectif;

ADOPTÉ.

10.2 **Vérification des ponceaux chemin Coin St-Pierre et envoyer soumissions**

ATTENDU QUE trois ponceaux sont à changer sur le chemin Coin à St-Pierre;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à deux fournisseurs pour des ponceaux;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse sera retenue pour l'achat de ces ponceaux;

EN CONSÉQUENCE,

2014-07-207 IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la soumission de Legault Métal étant la plus basse soit acceptée;

QUE la direction soit autorisée à commander ces ponceaux et les faire livrer sur place dans les fossés;

ADOPTÉ.

10.3 **Soumission pour la coupe de branches**

ATTENDU QUE nous avons demandé des soumissions pour la coupe de branches en bordure de nos chemins;

ATTENDU QUE le coût pour ces travaux selon la soumission reçue est de 157.00$ par heure;

EN CONSÉQUENCE,

2014-07-208 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la municipalité prévoit dans son prochain budget une dépense répartie sur trois ans pour ces travaux;

ADOPTÉ.

10.4 **Soumissions pour pontage coin St-Pierre et Côte-à-Greffard**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à deux entrepreneurs pour refaire le pontage du Coin St-Pierre et du rang de la Côte-à-Greffard;

ATTENDU QU' un seul entrepreneur a présenté une soumission;

ATTENDU QUE celle-ci s'élève à 42 316.55$ pour le pont Coin St-Pierre et 18 508.68$ pour le pont Côte-à-Greffard;

EN CONSÉQUENCE,

2014-07-209 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la municipalité octroi le contrat à la compagnie 9152-8083 Québec Inc. Grepco pour le pontage du pont Coin St-Pierre au montant de 42 316.55$ ainsi que le pontage Côte-à-Greffard au montant de 18 508.68$

QUE les travaux pour le pont Coin St-Pierre devront être effectués à partir du 4 août pour une durée de plus ou moins trois semaines car nous prévoyons que le tout soit terminé pour la rentrée scolaire;

QUE avant d'autoriser les travaux du pont Côte-à-Greffard les dépenses au budget devront être vérifiés ainsi que la problématique du transport scolaire;

QUE nous aviserons l'entrepreneur après la séance du conseil du 11 août prochain pour l'autorisation des travaux pour le pont Côte-à-Greffard;

ADOPTÉ.

10.5 **Coût et autorisation pour coupe de branche à Roquemaure**

ATTENDU QUE la municipalité de Roquemaure a demandé une soumission pour engager notre journalier avec le tracteur et la faucheuse pour faire les bordures des chemins de son territoire;

EN CONSÉQUENCE,

2014-07-210 IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la municipalité de Rapide-Danseur autorise la coupe de branches à la municipalité de Roquemaure au coût de 89.00$/heure selon la disponibilité de notre journalier à vérifier;

ADOPTÉ.

11. Dossier en suspend

11.1 **Morneau Shepell Mutuelle de Prévention (CSST) 123.18$**

ATTENDU QUE nous avons reçu la facture de la Mutuelle de Prévention au montant de 123.18$;

ATTENDU QUE après vérification des coûts, cela ne réduit pas notre prime de la CSST;

EN CONSÉQUENCE

2014-07-211 IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la municipalité de Rapide-Danseur ne renouvelle pas cette assurance puisque cela ne réduit pas notre prime de la CSST;

ADOPTÉ.

11.2 **Chiens errants**

ATTENDU QUE des plaintes ont été déposées à la municipalité pour l'application du règlement sur les chiens errants;

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal est la personne ressource pour régler ce problème;

EN CONSÉQUENCE

2014-07-212 IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents;

QUE notre inspecteur municipal M. André Dupuis soit mandaté pour rencontrer les personnes concernées et trouver une solution;

ADOPTÉ.

12 **Divers**

12.1 **Appuie municipalité de Palmarolle (internet haute vitesse)**

ATTENDU QUE plusieurs municipalités et milieux ruraux de la MRC d'Abitibi-Ouest n'ont pas encore accès à Internet haute vitesse (IHV);

ATTENDU QUE la couverture généralisée d'IHV pour toute la MRC d'Abitibi-Ouest permettrait d'améliorer la qualité des soins de santé et services sociaux en donnant, notamment à la population, accès à des informations contenues sur notre site Web et ailleurs, en favorisant la fréquence des contacts ainsi qu'à notre personnel, pour augmenter l'efficience, la qualité et la quantité des soins dispensés à domicile ou directement dans les communautés à proximité de la population de même que dans les services de première ligne en utilisant la technologie et ce, avec les mêmes ressources;

ATTENDU QUE la situation financière actuelle du Québec se traduisant inévitablement par une pression à la baisse des budgets en santé et services sociaux;

ATTENDU QU' IHV permettrait de construire un lieu en temps réel afin de discuter de problèmes de santé avec des professionnels ainsi que de suivre l'état de santé d'un client à distance et d'intervenir rapidement en cas de problème;

ATTENDU QUE l'accès à IHV sur tout le territoire favoriserait le recrutement de professionnels et non-professionnels dans les milieux ruraux ou aux abords des cours d'eau;

ATTENDU QUE plusieurs régions du Québec ont priorisé avec succès l'accès généralisé à IHV sur leur territoire, notamment, le Témiscamingue et la Gaspésie;

ATTENDU QU' il existe des programmes gouvernementaux servant à subventionner en partie l'implantation et l'amélioration d'IHV dans les régions éloignées;

ATTENDU QU' IHV permettrait d'améliorer l'offre de service éducationnel et sociocommunautaire ce qui aurait un effet bénéfique sur les déterminants de la santé de notre population;

ATTENDU QUE les caractéristique de notre population ayant un des revenus les moins élevés et vieillissant plus rapidement que le reste du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

2014-07-213 IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents;

- Qu'une demande soit faite au nom du CSSSAB afin de joindre sa voix à ceux qui travaillent pour l'instauration d'une couverture généralisée d'IHV partout sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- D'acheminer une résolution en ce sens à la MRC d'Abitibi-Ouest avec une copie conforme aux municipalités du territoire d'Abitibi-Ouest;
- D'autoriser la directrice générale à participer aux pourparlers et aux actions visant à doter le territoire d'Abitibi-Ouest et d'Internet haute vitesse;

ADOPTÉ.

12.2 **Déplacement de la séance du 4 août au 11 août**

ATTENDU QUE la séance prévue le 4 août tombe un jour férié;

ATTENDU QUE nous devons déplacer la séance au 11 août;

ATTENDU QU' un média-poste devra être envoyé pour aviser la population;

EN CONSÉQUENCE,

2014-07-214 IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. François Clouter et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents;

QUE la séance du conseil soit reportée au lundi 11 août 2014, 19h30 au centre municipal;

QU' un média-poste soit envoyé pour aviser la population de ce changement;

ADOPTÉ.

12.3 **Fermeture du bureau vacance d'été (21 juillet au 4 août inclus)**

2014-07-215 IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents;

QUE le bureau municipal soit fermé pour la période de vacances d'été du 21 juillet au 4 août inclusivement;

QU' un média-poste soit envoyé pour aviser la population;

ADOPTÉ.

12.4 **Promotion Immobilière**

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur offre à ses résidents le programme «Repeuplons Rapide-Danseur»;

ATTENDUE QUE plusieurs constructions n'ont pas reçu la subvention de ce programme;

ATTENDU QUE ce programme offre un montant de 750.00$ pour ceux qui ont fait l'acquisition d'un lot épars et se sont construit une maison neuve dans les délais du contrat, un montant de 500.00$ pour une construction neuve ou de l'achat d'une nouvelle résidence et un montant de 250.00$ dans le cas d'une rénovation résidentielle de 20 000.00$ et plus;

No de résolution ou annotation

2014-07-216

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Jolin, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents;

QUE le paiement soit autorisé au montant de 750.00$ pour M. Mario Tousignant lot 26 rang 08, M. Christian Gibouleau lot 28 rang 08, M. Mathieu Leblanc lot 19-20 rang 9 et Mme Josée Morin lot 47-P rang 7;

QUE le paiement soit autorisé au montant de 500.00$ pour M. Peter Cole, M. Jérémy Rondeau, M. Guy Rondeau et M. Samuel Marleau Trudel;

ADOPTÉ.

13. Varia

13.1 **Panneau d'information**

Le centre de dépannage a apporté l'idée de mettre un panneau d'identification de nos commerces et services. Ce panneau d'information pourrait identifier le bureau municipal, l'Attelier Touche à Tout et le Centre de Dépannage celui-ci sera placé à l'entrée du centre municipal. Les autres commerces et services pourraient être identifiés de la même façon et le panneau sera dans la cour de l'église dans le but de faire connaître les atouts de notre village.

À SUIVRE

13.2 **Réparation du chemin du Pouce**

Des réparations sont à faire sur le rang du Pouce alors demander au journalier d'effectuer la réparation d'asphalte aux endroits nécessitants des travaux.

13.3 **Vente du lot 20A rang 7 Duparquet**

ATTENDU QUE la municipalité a mis en vente le lot 20A rang 7 après avoir été approché pour ce lot;

ATTENDU QU' un avis a été affiché à chacun des endroits destinés à cet effet;

ATTENDU QU' une seule personne a fait connaître son intérêt pour l'achat de ce lot;

EN CONSÉQUENCE

2014-07-217

IL EST PROPOSÉ par M. Donal Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents;

QUE la municipalité autorise le maire M. Alain Gagnon et la directrice générale Mme Lucie Gravel à signer l'acte notarié pour la vente du lot 20A rang 7 canton Duparquet a Mme Stéphanie Sénéchal au montant de 7 000.00$ plus les frais reliés à cette vente s'il y a lieu.

ADOPTÉ.

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

14 Dates prochaines réunion

- Rencontre pour contrat pompier le 14 juillet municipalité de Gallichan
- Séance de travail le 7 août
- Séance du conseil le 11 août

15. Période de questions

Aucune question.

16. Ajournement de la séance

2014-07-218 Mme Louise Bégin propose la fermeture de la séance. Il est 22h15.

Accepté à l'unanimité.

Alain Gagnon, maire

Lucie Gravel D.G.